

ETUDE DE BENCHMARKING :

*POLITIQUE DE STATIONNEMENT EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE :
« BENCHMARK INTERNATIONAL, BONNES PRATIQUES ET PISTES D’ACTION »*

COMMUNIQUÉ

AGENCE DU STATIONNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE
DÉPARTEMENT ÉTUDE ET PLANIFICATION

INTRODUCTION

En 2020, l'Agence Régionale du Stationnement (parking.brussels) a élaboré une étude de benchmarking sur les politiques de stationnement en vigueur à l'échelle internationale, intitulée **Politique de stationnement en Région de Bruxelles-Capitale : « benchmark international, bonnes pratiques et pistes d'action »**.

Cette étude de 500 pages, qui a été réalisée en collaboration étroite avec le bureau spécialisé **Sareco** (associé à **Stratec** et **(6-t)**), ainsi qu'avec **Bruxelles Mobilité** (associé au suivi de l'étude dans le cadre du comité d'accompagnement), est composée de 3 parties :

- 1) Un **état des lieux comparatif** des politiques de stationnement en vigueur dans 11 villes (dont 10 villes européennes, Bruxelles y compris) ;
- 2) Une analyse thématique dressant l'état de l'art et des connaissances, notamment scientifiques et issues des retours d'expérience, sur **6 thématiques clés** notamment inspirées des principales orientations fixées par le plan Good Move en matière de stationnement ;
- 3) Un ensemble de **recommandations et de pistes d'actions**, formulées sur base d'une analyse comparative des 2 phases ci-dessus (et de leur mise en relation avec le plan Good Move).

Sont annexés à la présente note :

- Un **résumé de l'étude**, sous forme de présentation ;
- Les **rapports de phases 1, 2 et 3** respectivement relatifs aux 3 parties de l'étude.

GUIDE DE LECTURE

Toute personne intéressée par la présente étude est invitée à prendre connaissance des informations et recommandations suivantes, préalablement à toute lecture :

- Emprunte des méthodologies sur lesquelles elle est basée, l'étude de benchmark ne constitue qu'un éclairage parmi d'autres, et ne peut à elle seule suffire à dresser une évaluation globale et exhaustive de la situation en vigueur en Région bruxelloise ;
- L'étude de benchmark ayant été réalisée en 2020, il est possible que certaines situations de référence ou certains paramètres aient évolué depuis lors ;
- Les 2 figures relatives aux permis, reprises en page 13 du rapport de phase 3, présentent certaines erreurs. Celles-ci ont été rectifiées dans le cadre du résumé de l'étude ci-annexé (présentation), qui a dès lors vocation à être privilégié sur cet aspect ;
- Suite au choix des partenaires de parking.brussels d'utiliser le français comme langue de travail et d'élaboration des rapports produits dans le cadre de cette étude – et ce conformément à l'article 5.1 du Cahier des Charges de référence PB.A19/519 –, ces documents ne sont à ce stade (et à l'exception du résumé) disponibles que dans cette langue. Une traduction en néerlandais est actuellement en cours et sera mise à disposition de toute personne intéressée dès sa finalisation.

CONTACTS

Toute information complémentaire sur cette étude ou son contenu peut être obtenue auprès des personnes suivantes :

- Ambre COQUILLAT, chargée d'études : acoquillat@parking.brussels
- Stephan BASTIN, responsable études & planification : sbastin@parking.brussels